



03 juillet 2014

L'OBJECTIF... A NE PAS ATTEINDRE !

Au jour d'aujourd'hui, et sous réserve de signature définitive, le total des départs en PDV de l'escale est de 27 personnes, soit environ 25 équivalents temps pleins. (16 à KP, 7 à KN, 3 à PS, 1 à KL) Leurs départs s'étaleront de septembre 2014 à mars 2015.

En plus des PDV, un total de 25 EQPT a quitté l'escale en mobilité depuis juin 2013, (dont 22,6 à KP/LL, 2 à KN) auxquels il faut rajouter le service Fret tout entier, soit 11 agents reclassés ou partis en PDV.

Bref, sur les 90 suppressions de postes recherchées activement par la direction, celle-ci a atteint 50.

Ça suffit ! Tant mieux pour tous les collègues qui ont trouvé dans un autre poste, un autre endroit, un autre projet, une opportunité de réaliser leurs souhaits.

Pour ceux qui restent, il est grand temps de stopper l'attrition. D'ailleurs, l'été est à peine entamé, que déjà les plannings laissent présager le pire.

En sur-effectif, l'escale ? Pourquoi a-t-on besoin de renforts en permanence ? Pourquoi ne récupère-t-on pas l'assistance en piste de Hop ? Pourquoi empêche-t-on les agents-vente de vendre des billets au comptoir ?

Si ce n'est pour continuer la destruction de l'emploi et de la masse salariale afin de préparer le terrain à une future entité Point à Point qui se rapproche du low-cost.

Et même alors, ce ne sera toujours pas suffisant. D'ailleurs, devinez ce que Gagey, Guérin et compagnie nous proposent : des efforts de productivité!

Bien-sûr, pour cela, la direction doit continuer à pleurer misère et catastrophe, stupeur et tremblement, alors que les actionnaires reprennent des couleurs avec les bons résultats, et même avec les bénéfices.

Plus vite l'escale se videra, plus vite nos conditions de travail se dégraderont et plus vite la sous-traitance est susceptible d'arriver. A contrario, rester en escale, défendre l'emploi mais aussi nos conditions de travail et la notion d'un vrai service aux passagers, a bien plus de sens que de se saborder.

Pour mener à bien ses mauvais plans, la direction recherche la coopération des agents.

QU'ELLE NE COMPTE PAS SUR CELLE DE LA CGT!

**La CGT continuera à défendre l'emploi partout
et appelle tous les salariés des escales à la suivre dans ces actions
APPEL A ARRET DE TRAVAIL DANS TOUTES LES ESCALES
DE 1H A 24 HEURES LE SAMEDI 2 AOÛT 2014**

Comment se déclarer gréviste ?

La (toute patronale) loi Diard impose au salarié gréviste de se déclarer 48 heures avant le début de votre arrêt de travail.

De nombreuses procédures sont en cours dont les décisions favorables aux grévistes construisent la jurisprudence.

Mais dans l'attente d'une vraie évolution de la Loi, nous continuons pour l'instant à respecter les 48h de préavis.

Par exemple :

Vous serez en grève toute la vacation, déclarez vous **48h AVANT LE DEBUT PREVU DE VOTRE VACATION**

Ou : Vous travaillez le :

**** samedi 2 août**, de 5h à 13h et serez en grève de 11h à 13h ?
Vous devez vous déclarer **avant 11h le jeudi 31 juillet.**

Ou : Vous travaillez le :

**** samedi 02 août** de 13h à 21h et serez en grève de 13h à 15h ?
Vous devez vous déclarer **avant 13h le jeudi 31 juillet**

Par e-mail à :

mail.infogreve.tls@airfrance.fr

Rédigé de la manière suivante :

Nom :

Prénom :

Matricule :

Service :

J'annonce mon intention de participer à un mouvement de grève :

Date : le 02 août 2014

Début :

Fin :

A adapter bien-sûr en fonction de votre horaire de prise de service.

Et dans un deuxième temps, vous pouvez transférer votre message à

lacgtblagnacaf@gmail.com

Nous aussi, on se prépare 48h à l'avance, mais pas pour les mêmes raisons !